consultation régimes de retraite

GRMF inc.

Cotisations et prestations annuelles maximales
Régimes enregistrés (RPA, RPDB et REER) et CÉLI

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
RPA à cotisations déterminées	18 000 $	19 000 $	20 000 $	21 000 $	22 000 $	Indexées	
RPA à prestations déterminées (rente maximale)	2 000 $	2 111 $	2 222 $	2 333 $	2 444 $	Indexées	
RPDB	9 000 $	9 500 $	10 000 $	10 500 $	11 000 $	Indexées	
REER	16 500 $	18 000 $	19 000 $	20 000 $	21 000 $	22 000 $	Indexées
CÉLI (à compter du 1er janvier 2009)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	5 000 $	Indexées	

Régime de pension agréé à cotisations déterminées (incluant le RRS)

18% du salaire de l'année courante, sous réserve du montant indiqué au tableau ci-dessus.

Régime de pension agréé à prestations déterminées

2% du salaire de l'année courante, sous réserve du montant indiqué au tableau ci-dessus; la prestation totale est sujette à certaines limitations.

Régime de participation différée aux bénéfices (RPDB)

18% du salaire de l'année courante, sous réserve du montant indiqué au tableau ci-dessus (et qui correspond à 50% du montant maximal du RCR à cotisation déterminée).

Régime enregistré d'épargne-retraite (REER)

18% du revenu gagné de l'année précédente, moins le facteur d'équivalence (FE) de l'année précédente, sous réserve du montant indiqué au tableau ci-dessus, plus le facteur d'équivalence rectifié (FER) s'il y a lieu, plus les cotisations non utilisées accumulées.

Il est également possible d'effectuer une cotisation additionnelle non déductible au moment où elle est effectuée (appelée cotisation excédentaire) de 2 000$ à vie.

Compte d'épargne libre d'impôt (CÉLI)

Montant fixe sans égard aux revenus; les sommes non cotisées ainsi que les retraits peuvent être utilisés ultérieurement.

Préparé par GRMF inc.
Le 5 janvier 2009

Ce document n'a aucune valeur légale.

©Reproduction interdite sans autorisation

grmf@grmf.ca